

24/09/2011

Le Fisac à la rescousse du commerce traditionnel

La Ville espère une prise de fonction de son animateur en juin

Le Fisac, remède aux déboires des commerces du centre? La Ville y croit. Lors du dernier conseil communautaire, le président Daniel Spagnou a annoncé la nomination future de l'animateur du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat, et le commerce. L'appel d'offres sera lancé à l'échelle nationale le 28 avril pour une prise de fonction espérée en juin ou juillet. "Nous voulons quelqu'un qui a de l'expérience" a-t-il souligné à cette occasion. Car la tâche est conséquente, il reviendra à cet animateur de dynamiser le centre-ville de Sisteron en remédiant aux



Tandis que les zones commerciales se développent au nord et au sud de la ville, beaucoup attendent un sursaut pour les commerces du centre-ville grâce au Fisac. / PHOTO DR

"Il sera signé le 9 mai lors de la venue du secrétaire d'État au commerce Frédéric Lefebvre."

points négatifs relevés par les études successives.

La première délivrée à un bureau d'étude en 2008 puis affinée par une seconde de la Chambre de commerces et d'industrie en 2009 pointait plusieurs insuffisances: la fréquence faible des passages au centre-ville, un marché hebdomadaire peu attractif, le manque d'offres commerciales. La synthèse relevait une évasion commerciale au profit de Peipin et Super U ainsi qu'un manque de stationnement.

Au vu de ces constats, le comité de pilotage qui rassemble élus, institution économique et commerçants, a établi des actions à mener (lire l'encadré).

LES PISTES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Communication: Création de supports (papier internet). Avec sollicitation des hôtels et restaurants pour la diffusion.

Urbanisme: favoriser le stationnement de proximité, réhabiliter l'entrée nord, faire l'acquisition de cellules commerciales et réaliser des aménagements urbains. Acquérir des cellules commerciales et réaliser des aménagements urbains.

Commerce: mettre en place des animations, rechercher des commerces "locomotives", me-

ner des actions envers les bailleurs pour éviter les fermetures. Accompagner l'association commerçante Apacs dans ses actions et établir une charte avec elle.

Soutien financier: dans le cadre du Fisac, une subvention peut être allouée aux commerces. Elle implique une participation de l'État, de la communauté de communes et des commerces. Mais il y a des critères à remplir et respecter. À noter que les hôtels et restaurants ne sont pas concernés par cette possibilité du Fisac.

Le budget nécessaire à ce projet de redynamiser les centres-villes s'élève, pour l'intercommunalité, à 1 637 500€. Outre Sisteron, Mison est concernée ainsi que les communes disposant de commerces dans leur centre-ville. Le Fisac contribue à hauteur de 33% à l'investissement, soit 572 500€. La CCS (communauté de communes du sisteronnais) abonde à hauteur de 230 750€, les communes pour 630 000 €, les entreprises pour 222 500 € et l'Apacs pour 13 000 €. Son application est prévue sur trois ans. Il sera signé le 9 mai lors de la venue du secrétaire d'État au commerce Frédéric Lefebvre à Sisteron.

Maxime LANCESTRE